

Compte rendu du suivi hivernal du loup sur l'arc alpin français

hiver 2003 / 2004

Résumé

- L'Ain devient le 9^{ème} département du réseau de suivi du loup.
- Suivi hivernal du loup ; des résultats diversifiés, pour certains par manque de disponibilité de participants et pour d'autres, dynamisés par l'arrivée de nouveaux correspondants.
- A la fin de l'hiver 2003 / 2004, les agents chargés du suivi du loup ont détecté 2 nouvelles zones de présence du loup le Haut Verdon Ubaye (04) et le Taillefer – Oisans (38). De nouvelles zones de présence temporaire apparaissent dans les Alpes Maritimes (le Cheiron) dans les Hautes Alpes (le Dévoluy, les Ecrins sud et le Parpaillon) en Savoie (la Haute Maurienne – Vanoise) et dans l'Ain (le Valromey).
- On observe une augmentation des effectifs des zones de présence permanente de 29 à 36 en 2002 / 2003 à 37 à 41 pour l'hiver 2003 / 2004.

Un nouveau département intègre le réseau : l'Ain

L'Ain vient d'intégrer le réseau de suivi du loup. Suite à un constat de dommages effectué en juin 2003 sur la commune d'Hotonnes et à la confirmation de la présence de l'espèce (un loup mâle) par typage génétique en octobre, une formation de correspondants a eu lieu le lundi 8 décembre 2003. Elle concernait 12 agents du service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, des agents de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt et de l'Office national des forêts, des lieutenants de louveterie, et un représentant du syndicat ovin ainsi que des agents des SD du Jura et du Doubs. L'Ain devient donc le 9^{ème} département du réseau de suivi du loup.

Ajustement des groupes de suivi locaux

Des ajustements ont été opérés sur les groupes de suivi locaux. Sur le secteur de Canjuers, c'est le Service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (D. MATHIEU chef du SD et G. PULLINO agent technique de l'environnement) qui assure le suivi technique. Sur les Monges (04) le responsable technique est M. D. MADELEINE (Réserve Géologique de Haute Provence) et dans la Clarée (05) Melle A. ORVAIN (Accompagnatrice en montagne), tous les deux correspondants du réseau. Dans le massif du Vercors, le nombre de parcours a été augmenté (de 12 à 14). Les 2 zones des Hauts plateaux et de l'Ouest sont conservées. Les nouvelles personnes ressources sont J. COGNE du Parc Naturel Régional du Vercors et H. CHIROUZE de l'Office National des Forêts pour les Hauts plateaux et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Service départemental de la Drôme sur la partie Ouest. Un groupe de suivi a été mis en place en Haute Maurienne (73), l'opérateur logistique est le Parc National de la Vanoise (secteur de Termignon – J. L. ETIEVANT). Six secteurs ont été établis, ils sont réalisés par le PNV, les lieutenants de louveterie, la Gendarmerie nationale et la Douane. Sur le massif du Taillefer – Oisans (38), un groupe de suivi a été mis en place pour la première fois. Il est animé par le Parc National de Ecrins (secteur de Bourg d'Oisans - D. FIAT) et par l'Office National des Forêts - C. BAZIN) le nombre de parcours couverts est de 10. Il se répartissent sur le massif du Taillefer et sur la zone périphérique du PN Ecrins.

Hiver 2003 / 2004 : Deux nouvelles zones de présence permanente

Les 11 Zones de Présence Permanente (ZPP) identifiées l'année dernière ont toutes été reconfirmées durant l'hiver 2003/04 (Figure 1). Aux ZPP déjà connues s'ajoutent les massifs du Taillefer Oisans (38) situé entre le Vercors et Belledonne (38) et du Haut Verdon-Ubaye (04) entre les Monges et la Haute Tinée. Ces 2 zones constituent donc à la fin de l'hiver 2003/2004 les 12^{ème} et 13^{ème} zones de présence permanente identifiées en France (Voir Duchamp et al, 2002 pour la définition des zones).

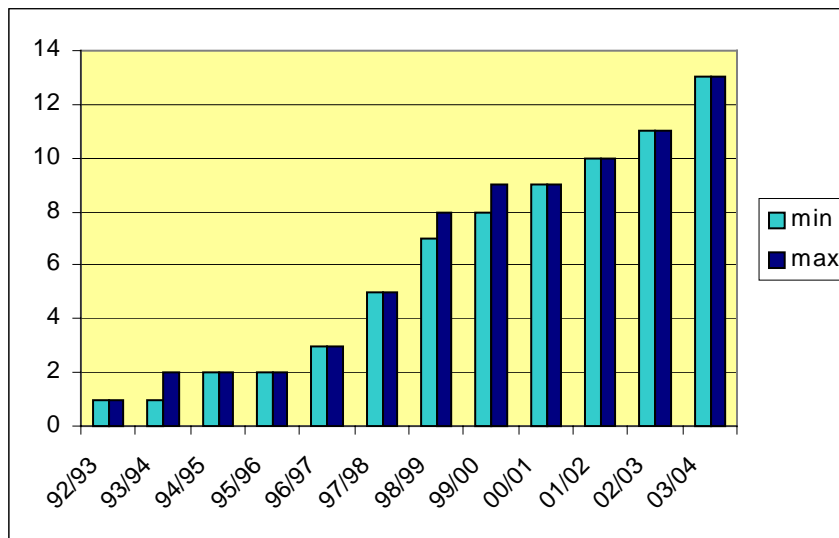


Figure 1 : Variation du nombre de zones de présence permanente (présence hivernale détectée par le Réseau au cours de deux hivers consécutifs) sur l'arc alpin français. *NB/ le nombre de zones de présence permanente ne peut être directement assimilé au nombre de meutes installées (voir Duchamp et al., 2002)*

Application du suivi systématique et données enregistrées

Le suivi réseau associé aux suivis systématiques permet d'organiser la pression d'observation sur un massif afin de différencier les zones réellement sans loup des zones sur lesquelles l'absence de loup proviendrait plutôt d'une carence d'effort de prospection. L'investissement des correspondants dans le suivi systématique est en augmentation par rapport à l'hiver dernier sur 3 des 10 secteurs suivis, et en diminution sur 6 sites. Cependant, cette diminution de l'effort dans le suivi systématique a été compensée par le suivi réseau aléatoire dans la plupart des sites (Mercantour, Queyras)

Zones de présence permanente	Sortie suivi systématique ¹		Nombre d'indices ²		
	N jours circuits	Remarques	T	V	H
Canjuers (83)	8	-	3	3	
Vésubie – Roya (06)	17 ³	Réduction de la pression	5	1	
Vésubie – Tinée (06)	59 ³	Réduction de la pression	21	2	
Moyenne Tinée (06)	18 ³	Réduction de la pression	8		
Haute Tinée (06)	20 ³	Réduction de la pression	13	1	1
Monges (04)	12	Réduction de la pression	5		
Haut Verdon – Ubaye (04)		Nouvelle zone	8	4	
Queyras (05)	8	Réduction de la pression	11	15	
Béal traversier (05)	3		5		
Clarée (05)	8	Augmentation de la pression	3	4	
Taillefer Oisans (38)	36	Nouvelle zone	4	6	1
Vercors Ouest – Hts Plat. (26 – 38)	56	Augmentation de la pression	30	4	
Belledonne (38 – 73)	27	Augmentation de la pression	7	6	4

1 Les sorties classiques « réseau » ne sont pas incluses dans le nombre de jours-circuit (pression d'observation non contrôlée).

2 Nombre total d'indices trouvés au cours de l'hiver 2002/2003 (prospection systématiques + sorties réseau)

3 Pour le PN Mercantour, pour exprimer la pression d'observation, ne sont retenues que les prospections de recherche d'indices loup.

Tableau 1 : Pression d'observation exercée au travers du suivi systématique de l'hiver et résultats en nombre de fiches indices « probables » servant pour évaluer l'effectif minimum résident. Période : 01/nov - 31/mars. (T) : Traces, (V) : Observation visuelle par corps, (H) : hurlement.

Hiver 2003 / 2004 : distribution des tailles de groupes et effectifs minimaux en ZPP

La distribution des contacts avec les indices de loup (T, H ou V) montre encore que beaucoup de relevés n'enregistrent pas les plus grosses tailles de groupes. Ainsi par exemple dans le Queyras, 26 contacts avec des indices (Traces, Visuels ou Hurlement) ont été établis, se répartissant tels que 13 relevés pour 1 animal, 7 relevés de 2 animaux, 4 relevés de 3 animaux et seulement 2 de 4 animaux ensemble. L'effectif minimum retenu (EMR) est donc de 4. Cette distribution souligne l'importance de la multiplicité des relevés pour avoir la chance d'observer tous les animaux ensemble.

Les EMR établis par zones de présence permanente sont pour la plupart en augmentation, notamment dans le Mercantour.

	Total de contacts	1 indiv	2 indiv	3 indiv	4 indiv	5 indiv	6 indiv	7 indiv	EMR
Canjuers (83)*	6	6							1
Vésubie-Roya (06)	6	2		3	1				3 à 4
Vésubie-Tinée (06)	23	5	4	5	4	5			5
Moyenne Tinée (06)	8	1	2	2	2	0	1		4 à 6
Haute Tinée (06)	15	3	9	3					3
Monges (04)	5	5							1
Haut Verdon - Ubaye	12	4	5	3					3
Queyras (05)	26	13	7	4	2				4
Béal-Traversier (05)	5	2	3						2
Clarée (05)	7	5	2						2
Taillefer – Oisans (38)	11	5	6						2
Vercors Ht plateau(26-38)	27	14	12						2 à 3
Vercors Ouest (26)	7	4	2	1					
Belledonne (38-73)	17	6	5	3	1	2			5

Tableau 2: Distribution des traces, observations visuelles et hurlement permettant d'estimer l'effectif minimum d'animaux résidents dans les ZPP (Effectif Minimum Retenu).

Var : Malgré l'enneigement réduit sur le secteur de Canjuers, des opérations de suivi ont pu avoir lieu et la présence d'un loup est toujours confirmée.

Alpes Maritimes : les 4 ZPP historiquement connues dans le Mercantour sont retrouvées avec des effectifs minimum en hausse. Cependant, des indices sont relevés en marges des zones connues. Dans le Haut Var, il est possible que ce soient, pour partie les mêmes individus que ceux de la Moyenne Tinée et pour partie ceux du Haut Verdon – Ubaye. Les analyses individuelles apporteront des éléments de réponse. De même, des indices sont récoltés dans le vallon de la Guercha (Nord-Est de la Vésubie) et reliés à des observations de 5 loups en basse vallée Stura (Marrucco, Com pers). Les dernières données individuelles (cf article génétique) supporteraient plutôt l'hypothèse d'un débordement de la meute de Vésubie Tinée sur le versant italien. Cependant les données du hurlement provoqué tendent à proposer l'hypothèse d'un nouveau groupe du côté italien. Les identifications individuelles sont là encore nécessaires pour confirmer l'un ou l'autre des scénari. Enfin les animaux de la meute Valle Pesio (Italie) réalisent des incursions sur le versant français.

Alpes de Haute - Provence : La présence d'1 loup est re-confirmée malgré les mauvaises conditions de suivi dans les Monges (04). Le massif Ht Verdon - Ubaye était depuis 2 ans en zone de présence temporaire avec un foyer de dommage en 2002. Cette année, grâce à un investissement important des correspondants sur ce secteur, la présence de 3 animaux est attestée. Une photo de 2 loups a été réalisée au piège à déclenchement automatique dans le Haut – Verdon (cf article suivant). Quelques observations font état de 2 animaux traversant la vallée du Bachelard entre la Haute-Tinée et le Ht Verdon. Ce petit espace interstitiel entre les 2 ZPP reste à rattacher à l'un ou l'autre des secteurs. L'hypothèse de 2 animaux en errance n'est pas à exclure dans l'attente de typages génétiques.

Hautes Alpes : les 2 ZPP (Queyras et Béal Traversier) sont retrouvées avec une « ancienne » nouveauté : la fréquentation de la rive gauche du Guil (Ceillac, Molines en Queyras) qui redevient d'actualité après 5 ans d'absence d'indice sur cette zone. Dans la Clarée (05) : la prise en charge du suivi par un nouveau responsable technique a permis une augmentation de la pression d'observation et a permis de recenser au moins 2 loups cet hiver.

Isère : le massif du Taillefer Oisans (38) constitue la 12^{ème} ZPP. Des données éparses, dont une analyse génétique positive avaient été relevées depuis 2002 confirmant la fréquentation de ce massif par le loup. Un groupe de suivi a été mis en place sous la maîtrise d'œuvre du PN Ecrins et de l'ONF et de nombreux indices (n=11) permettent d'identifier un effectif minimum de 2 individus. A la fin de l'hiver 2003/2004, le massif de Belledonne (Isère-Savoie) abrite toujours la plus grosse meute détectée dans les Alpes du Nord avec un effectif minimum de 5 loups. Les relevés d'indices de 4 et 5 loups concernent uniquement la période de novembre et décembre. De janvier à mars les nombreux autres relevés ne concernaient qu'un effectif minimum de 2 individus.

Drôme : aucun nouvel élément autre que ceux appuyant l'hypothèse d'un seul et même groupe exploitant le massif du Vercors (26-38) dans son ensemble n'est relevé. L'effectif minimum recensé est identique à celui de l'hiver précédent soit 2 à 3 individus. On relève une extension de la zone de présence hivernale sur le nord du Vercors (Aurans, Méaudre, et Montaud).

Les zones de présence temporaire (pas de présence continue depuis 2 hivers et pas de confirmation génétique)

Alpes Maritimes :

Cheiron : une carcasse de chevreuil classée "probable" est le premier élément technique hivernal sur la zone.

Haut Var : des interrogations subsistent sur les animaux qui fréquentent ce secteur et qui pourraient être les mêmes que ceux du Haut Verdon où de la Moyenne Tinée.

Hautes Alpes :

Dévoluy (Durbon) : des indices de présence classés probables, traces et observations visuelles, ont été retrouvés sur ce secteur au cours de l'hiver. Une attention particulière doit être portée sur ce territoire.

Ecrins sud : dans la vallée du Valgaudemar, une carcasse de chevreuil « typée loup » a été identifiée accompagnée d'une trace (1 animal) également très bien typée loup. Les itinéraires de prospection sur les autres secteurs du parc des Ecrins n'ont pas permis de collecter d'autres indices. Cependant, ce secteur doit être placé en zone de surveillance prioritaire pour l'hiver prochain.

Parpaillon : la présence de l'espèce a été confirmée au cours de l'été 2003 par analyse génétique. Les sorties en période de neige réalisées sur ce massif n'ont pas permis de relever d'autres indices. Des observations récentes du printemps 2004 font état d'1 animal (obs visuelles).

Savoie :

Haute Maurienne - Vanoise : suite aux dommages en légère augmentation cet été 2003, les correspondants ont été incités à accroître leur vigilance sur cette nouvelle zone. Un groupe de suivi piloté par le PN de la Vanoise a été mis en place. Cinq indices "probables" concernant 1 individu ont été recueillis.

Ain :

Valromey : dans le cadre du suivi réseau 4 données concernant 1 individu ont été relevées dans le courant de l'hiver. Compte tenu des 2 analyses génétiques confirmées à l'automne 2003 qui révèlent la présence d'un seul et même loup (cf article suivant), l'application du protocole des relevés de pistes sera prévu l'hiver prochain.

Conclusion

La réalisation des suivis systématiques dans les ZPP des Alpes du Sud a connu au cours de cet hiver des réussites diversifiées, pour certaines par manque de disponibilité de participants et pour d'autres, dynamisées par l'arrivée de nouveaux correspondants. Cependant sur beaucoup de ces secteurs moins bien suivis en systématique, un bon suivi réseau a permis de compenser l'éventuel manque de données (sauf Roya). Dans les Alpes du Nord, la reprise d'un investissement conséquent en Belledonne et l'implication de nouveaux correspondants en Maurienne et Vanoise a permis un bon suivi sur les 3 zones concernées.

Deux nouvelles zones de présence permanente, Taillefer – Oisans (38) et Haut Verdon - Ubaye (04) ont été mises en évidence. Pour le Taillefer Oisans, le suivi systématique est déjà assuré, pour le Haut Verdon - Ubaye, la création d'un groupe technique est à prévoir dès l'automne.

L'effectif minimum de loups résidants dans les zones de présence permanente se compose donc de 37 à 41 loups, l'année précédente il était de 29 à 36. Cette augmentation des effectifs minimum sédentarisés et détectés est en partie due à la confirmation des deux nouvelles zones de présence permanente.

Enfin, de nouvelles zones de présence temporaire apparaissent, notamment dans les Ecrins sud, le Dévoluy et le massif du Parpaillon (Hautes Alpes) ainsi que le massif du Cheiron (Alpes-Maritimes) (déjà connue par les attaques sur troupeaux), la vallée de la Maurienne (Savoie) et enfin le Valromey dans l'Ain devront faire l'objet d'une surveillance rapprochée.

L'espèce poursuit donc son expansion numérique et géographique que seul un travail et une organisation commune et concertée entre les services est capable de mettre en évidence, même si parfois on rencontre des difficultés de réactivité et de mobilisation. Le rôle de l'animateur régional du réseau est de permettre cette organisation, afin de rendre compte aux pouvoirs publics, de la situation de la population de loup et des dommages causés avec l'objectivité technique des données de terrain.

Remerciements

Les résultats présentés proviennent du travail des correspondants du réseau loup. Sans leur implication quotidienne et leur investissement dans le suivi hivernal, ce document ne pourrait être établi, qu'ils en soient remerciés. Nos remerciements également à Benoît LEQUETTE et Yannick BIELLE du PN Mercantour pour leur relecture.

Yannick LEONARD, Christophe DUCHAMP, Patrick ROULAND, Eric MARBOUTIN.

Référence : Réseau Loup/lynx (2004) : Compte rendu du suivi hivernal du loup année 2003/2004 dans l'arc alpin français

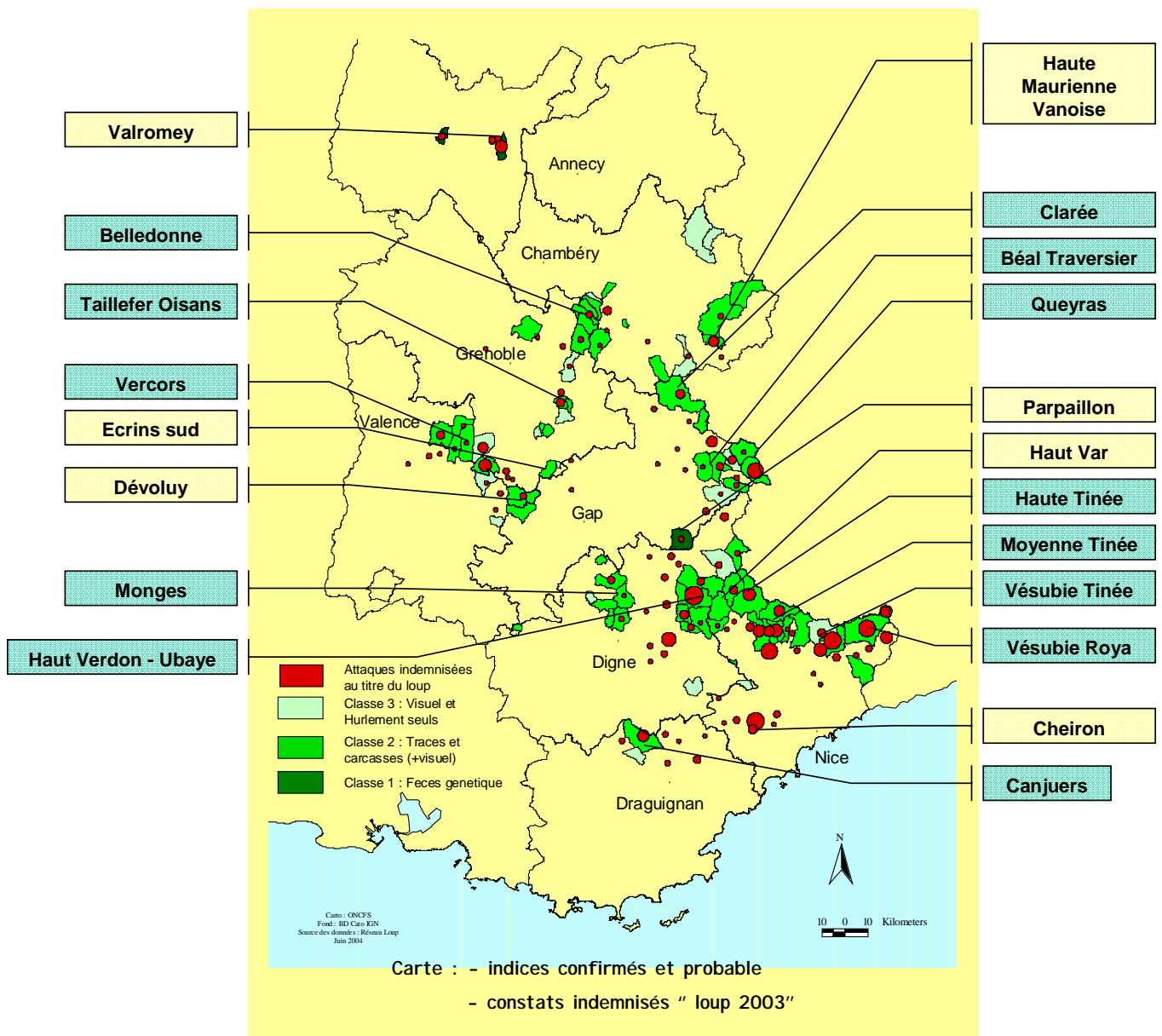


Figure 2 : carte de synthèse

- Attaques indemnisées au titre du loup
- Indices de présence
- zones de présence permanente (en vert)
- zones de présence temporaire (en jaune)